

Révolution russe de 1917 et la Révolution française de 1789. Ainsi Edmond Burke, au déclin du XVIII^e siècle, rejetait avec horreur l'assimilation qu'on voulait faire entre la Révolution de 1789 et celle de 1688.

Les partisans de cette thèse affirment que le paysan français de 1789 n'est nullement comparable au moujik russe. Il possédait, en 1789, une expérience acquise par des siècles de propriété. Si le domaine direct avait appartenu au seigneur en vertu de l'adage: « Nulle terre sans seigneur », le domaine utile avait appartenu au vassal censitaire, et l'abolition des droits féodaux n'a pas été un transfert absolu de biens. Cette abolition n'a pas fait de nouveaux propriétaires: ce fut le dernier acte d'une évolution qui durait depuis des siècles. Si la vente des biens nationaux a permis aux paysans français d'accroître la superficie de leurs terres, ils étaient déjà, pour la plupart, depuis longtemps propriétaires.

Quant au contenu de la Révolution de 1789, il ne peut y avoir là-dessus aucun doute. La suppression des droits féodaux (mainmorte, lods et ventes, franc-fief, retrait lignager) avait déjà été demandée par les Physiocrates¹⁾. Merlin de Douai, l'organisateur du système de rachat des droits féodaux, a expliqué ainsi leur abolition: « En détruisant le régime féodal, vous n'avez pas entendu détruire les propriétés, mais changer leur nature: elles ont cessé d'être des fiefs et sont devenues des propriétés franches et libres ». C'est au nom de la propriété individuelle que l'Assemblée Constituante condamne les droits féodaux.

Mais la propriété individuelle ne devrait-elle pas être, en bonne logique, le droit de chaque individu à la propriété?

Un siècle avant 1789, La Bruyère avait écrit: « L'on voit certains animaux farouches, des mâles et des femelles, répandus dans la campagne, noirs, livides et tout brûlés du soleil, attachés à la terre qu'ils fouillent et remuent avec une opiniâtreté invincible. Ils ont comme une voix articulée, et, quand ils se lèvent sur leurs pieds, ils montrent une face humaine; et, en effet, ils sont des hommes. Ils se retirent la nuit dans des tanières où ils vivent de pain noir, d'eau et de racines. Ils épargnent aux autres hommes la peine de semer, de labourer et de recueillir pour

¹⁾ Weulersse, *Le mouvement physiocratique en France de 1756 à 1770*, t. I, p. 403-439.